Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Vaucluse : Un budget « ambitieux, sincère et dynamique » pour son rapporteur malgré les incertitudes engendrées par l'Etat



Avant qu'il soit voté, la présidente a fait un discours introductif dans lequel elle a décoché nombre de flèches contre l'Etat. « Baisse de 30 M€ de recettes liées aux DTMO (Droits de Mutation à Titre Onéreux) qui passent de 140M€ à 110 M€, hausse des dépenses de personnel de +15 M€ et explosion des dépenses sociales d'autant, +15M€ également.

Dominique Santoni a ajouté : « Cet exercice budgétaire 2024 est donc plus tendu et plus compliqué.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Contrairement au département de Loire Atlantique qui a dû reporter sine die son vote, nous nous n'en sommes pas là. Mais force est de constater que la principale source d'incertitudes pour aujourd'hui et pour demain, c'est l'Etat. Lui qui a voulu créer le Conseiller Territorial qui devait se substituer à la fois au Conseiller Départemental et au Conseiller Régional et qui a laissé tomber. Lui qui a fait réapparaître la suppression du Département avant de démentir, ce qui ne crée pas, avouons le, un climat de sérénité. Incertitude fiscale ensuite après la suppression de la Taxe Foncière puis de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises qui disparaîssent, ce qui totalise une baisse drastique de – 30% de nos recettes ».

La présidente du département a cité quelques chiffres de dépenses très peu compensées par l'Etat : à peine 142 500€ de dotation face aux 3,6M€ de dépenses en personnel du Conseil Départemental pour 2024. Lors du Contrat d'Avenir, à propos du réaménagement du Carrefour de Bonpas, nous avons aussi appris que l'Etat a ramené sa participation à 4,5M€ au lieu des 7,5 annoncés et cela malgré l'aide constante de Madame La Préfète de Vaucluse ». Dominique Santoni conclut fermement : « Stop. L'Etat doit, une fois pour toutes, stabiliser les règles du jeu et s'y tenir. Il faut en finir avec cette vision de la décentralisation à sens unique où il décide de tout et ce sont les collectivités qui payent ».

Place ensuite à Jean-Baptiste Blanc pour le détail du Budget Primitif 2024, power-point à l'appui avec camemberts et graphiques. « On garde le cap » lance-t-il pour résumer la situation. « Après la pandémie, la guerre en Ukraine, le conflit israélo-Palestinine, la raréfaction des deniers publics et une inflation sans commune mesure des dépenses énergétiques malgré tous nos efforts de sobriété, le département fera quand même face à ses engagements. »

Les dépenses de personnel passent des 139,2M€ à 154M€ (+10,6%) sous l'effet du relèvement du SMIC et de la double revalorisation des salaires pour les 2 700 agents du département sans oublier le recrutement progressif d'une centaine d'assistants familiaux. Augmentation aussi des aides sociales, qui évoluent de 218,2M€ à 233,3M€ (+6,9%) pour les allocations personnalisées d'autonomie, de compensation de handicaps, d'hébergement des séniors, des handicapés et d'aide sociale à l'enfance. L'entretien de la voirie mobilise 8,2M€ (+3%) en comptant aussi le transfert au département des 44km de routes nationales qui le traversent.

« Malgré l'accumulation de toutes ces contraintes, nous continuons à investir pour les Vauclusiens, pour répondre à toutes leurs attentes », poursuit Jean-Baptiste Blanc. Il est vrai qu'entre 2013 et 2023, les dotations de l'Etat ont reculé de 276M€, une paille. A titre d'exemple, la charge nette pour le département du RSA (Revenu de solidarité active) est passée de 24,2M€ en 2014 à 41,7M€ en 2023. « Nous investissons quand même, insiste le rapporteur. 121,9M€ en tout, dont 12,1 M€ pour le fonctionnement des collèges, 40,6M€ pour la déviation d'Orange, le réaménagement du carrefour de Bonpas ainsi que les réparations et renforcements des ouvrages d'art, 19,1 M€ pour la culture et le patrimoine (construction de 'Memento', les nouvelles archives départementales à Agroparc, la réhabilitation des façades et du toit du Palais des Papes et la mise en sécurité du château de la Tour d'Aigues), 16,1 M€ pour l'aménagement et le développement du territoire (Calavon et Sud Luberon). »

« Si le Vaucluse peut encore lancer des projets ambitieux en 2024, c'est grâce au matelas épargné grâce aux droits de mutation à titre onéreux des deux dernières années. Avec notre gestion rigoureuse, nous

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

n’avons pas subi d’effet ciseaux. Mais si la tendance inflationniste se poursuit avec la remontée des taux d’intérêt, nos capacités d’investissement risquent de se tarir » conclut, lucide, le sénateur LR Jean-Baptiste Blanc.

Finalement, le Budget Primitif 2024 du Vaucluse a été voté à la majorité soit 18 voix pour, 6 voix contre (RN) et 10 abstentions (groupe de la gauche) sur les 34 conseillers départementaux .

Andrée Brunetti

Chorégies d’Orange 2024 : une conférence de presse à haute tension



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

« Dès que je suis entré dans cette pièce, j'ai senti des ondes négatives ». Ainsi s'exprime Jean-Louis Grinda, le directeur des Chorégies d'Orange depuis 2016, date de la démission de son prédécesseur, Raymond Duffaut qui y a passé une trentaine d'années.

Il poursuit : « La Chambre Régionale des Comptes s'est penchée sur les Chorégies. Elles sont financées à 80% par la billetterie, ce qui les fragilise et il y a un personnel minimaliste (7 personnes) » relèvent-elles. Je voudrais saluer ici l'engagement de Renaud Muselier, le président de la Région Sud qui les a sauvées en 2018".

Il faut dire qu'à cette époque, le déficit s'élevait à 1,5M€, qu'on allait mettre la clé sous la porte alors que le plus ancien et le plus populaire des festivals du monde (créé en 1869) celui d'Orange s'apprêtait à fêter ses 150 ans en 2019. Et que "zorro" Muselier a tout fait pour les pérenniser. En créant avec l'Etat, la Région et le département une SPL (Société Publique Locale) pour effacer la dette et repartir pendant 3 ans sur de nouvelles bases. Mais il avait prévenu à l'époque, à Avignon, il y a 6 ans, au Conseil Général de Vaucluse en présence du président Maurice Chabert : « Il n'est pas question que les collectivités locales soient le tiroir-caisse des Chorégies » et à l'attention de la Ministre de la Culture d'alors, la patronne d'Actes Sud à Arles, Françoise Nyssen, « II est temps que l'Etat prenne sa part, toute sa part ».

Jean-Louis Grinda poursuit : « Si je suis ici, ce matin, à Orange, devant vous, la presse, les fans, l'Association des Amis des Chorégies, c'est pour vous proposer *Les Chorégies du Futur.* Pas pour vous enfumer mais pour vous montrer qu'on peut les pérenniser, les renforcer, sinon, je ne serais pas là. Mon rôle n'est pas de programmer des ciné-concerts ». Et il insiste « Désormais, l'Etat veut s'engager, s'impliquer plus fortement. Nous devrions donc bénéficier d'un soutien plein et entier de la Région Sud, c'est déjà le cas et de l'Etat, nous attendons ses propositions ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



A gauche Jean Louis Grinda, directeur des Chorégies d'Orange et à droite Richard Galy, Président de la SPL des Chorégies d'Orange

De son côté; Richard Galy, conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, président de la SPL ajoute : « La Région Sud a augmenté les subventions de la culture de 51M€ en 2016 à 67M€, soit +33%. Le monde du lyrique traverse une crise, tout est plus cher, les cachets, l'énergie, ici à Orange, les recettes sont dûes à 60% à la billetterie, quand ailleurs c'est 20% maximum. C'est à la fois notre fierté et notre fragilité. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Mickaël Conte et Claire Lonchampt_Les Saisons © Olivier Houeix

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Edgar Moreau © Julien Mignot

En 2024, fin de la SPL, entrée en vigueur de l'EPCC (Etablisement Public de Coopération Culturelle), un statut des Chorégies qui évolue, avec un contrat de 3 ans qui permet de faire des programmations, de voir venir de façon apaisée sans se demander de quoi demain sera fait. Avec des tarifs abordables pour la population ». C'est à ce moment là que Richard Galy ajoute : « Du coup, l'édition 2024 des Chorégies sera celle d'*une année charnière, prudentielle pour refermer la parenthèse 2018 de la SPL ».*

« Un seul opéra au Théâtre Antique, le 22 juillet 2024, Tosca en version concert,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

c’est démentiel, ce n’est plus un festival d’art lyrique »

Bruits et chuchotements dans la salle où se tenait la conférence de presse. Un journaliste prend la parole : « Un seul opéra au Théâtre Antique, le 22 juillet 2024, Tosca en version concert, c’est démentiel, ce n’est plus un festival d’art lyrique ». Un autre demande : « Quand vous proposez Tosca à minima, en version concert, ça représente combien d’économies? » 500 000€ répond Jean-Louis Grinda.

Il enchaîne sur le reste du programme 2024, puisque c’est le sujet du jour. « Pop The Opera » avec les collégiens vauclusiens le 14 juin, Musiques en Fête en direct du Théâtre Antique sur France TV à l’apporche de la Fête de la Musique, le 21 juin, Mika la pop-star sera là le 23 juin.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Aleksandra Kurzak © Lukasz Rajchert

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Mika © AnthonyGhnassia

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

BLACK LEGENDS ©NICOLASFRIESS.

A l'affiche et tout le monde s'en félicite, le 29 juin, la pianiste Khatia Buniatichvili qui avait annulé l'été dernier après avoir eu sa petite fille… Baby blues oblige… Mais elle sera bel et bien présente en 2024 et interprètera le célébrissime Concerto pour piano n° 1 de Tchaikowsky. Autres invités ; le chorégraphe Thierry Malandrain et son Ballet de Biarritz, le 12 juillet, « Black Legends » du jazz, de la soul et du gospel le 16 juillet, retour du jeune violoncelliste surdoué Edgar Moreau le 18 juillet, tout seul sur scène pour l'intégrale des 6 Suites de Bäch et enfin, pour clore cette édition de transition : « Tosca » à l'occasion du centenaire de la mort du compositeur Giacomo Puccini, en version allégée, mais en présence du chouchou des Chorégies, Roberto Alagna (malgré son absence en 2013 qui a plombé le budget de 500 000€). N'oublions pas quand même qu'il est venu près de 20 fois à Orange, chapeau bas!

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Khatia Buniatichvili © Esther Haase

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Roberto Alagna © Simon Fowler

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

“La ruée vers l’or“ de Chaplin

Pendant la conférence de presse, un/e représentant/e de la Ministre de la Culture a appelé pour annoncer que l’Etat apporterait une subvention plus substantielle aux Chorégies d’Orange. Espérons que le geste sera à la hauteur. A titre d’information, le Festival d’Art Lyrique d’Aix-en-Provence empoche 8,5M€ par an quand les Chorégies d’Orange (en Vaucluse, le 5ème département le plus pauvre de France) reçoivent moins d’un million d’euro de subsides et accueillent gratuitement la population locale lors de la générale). Vous avez dit liberté, égalité, fraternité?

Contacts : Billetterie ouverte à partir du 18 décembre 04 90 34 24 24
billetterie@choregies.com
www.choregies.fr
Jusqu’au 31 janvier, -10% sur le prix des places

Sébastien Maggi devient sous-préfet de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Sébastien Maggi vient d'être nommé sous-préfet chargé de mission à la politique de la Ville auprès de Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse. Il exercera également en tant que secrétaire général adjoint. Actuellement directeur de cabinet, depuis l'automne 2021, de Chantal Mauchet, la préfète de l'Ain, il prendra ses fonctions le lundi 2 octobre 2023 sur le site Chabran de la préfecture de Vaucluse à Avignon.
Originaire de l'Île de Beauté, il a été auparavant sapeur-pompier professionnel de 2001 à 2011 dans le Var puis en Corse jusqu'en 2019 où il a été promu commandant en 2017.
Plus récemment, il a été élève, entre 2020 et 2021, de l'Ecole Nationale d'Administration (promotion Aimé Césaire) avant de rejoindre 'la préfectorale'.

L.G.

Revitalisation des petites villes : c'est Vaison-la-Demain !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



La commune de Vaison-la-Romaine vient de signer la convention 'Petites villes de demain'. Un dispositif qui permet de mobiliser de nombreux partenaires autour de projets de revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants. En Vaucluse, la cité voconce est la 15e commune à officialiser ce partenariat.

C'est jour de marché (ce mardi 25 avril) que la ville de Vaison-la-Romaine vient d'officialiser son intégration au programme national 'Petites villes de demain' qui vise à soutenir l'attractivité des communes de moins de 20 000 habitants. Devant la fréquentation de ce marché hebdomadaire on pourrait cependant se poser la question de l'attrait de cette convention tant l'afflux des visiteurs semble pourtant faire déjà de Vaison une ville d'aujourd'hui.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



De gauche à droite : Chantal Mure, 1re adjointe de la Vaison-la-Romaine, Jean-François Périlhou, maire, Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras lors de la signature de la convention 'Petites villes de demain'.

Les taux de vacances de logements ont doublé en 20 ans

« Il y a périls, prévient néanmoins Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine et président de la communauté de communes Vaison Ventoux. Nos centres villes ne correspondent plus à l'idéal d'un modèle, souvent exporté d'outre-Atlantique, avec son jardin, son barbecue… Les appartements y sont exiguës, le stationnement y est éloigné. Illustration de ce phénomène, le niveau de vacances des logements en Vaucluse a été multiplié par 2 entre 1999 et 2019. Et puis, il y a des menaces extérieures qui peuvent aussi s'appeler Amazon ou bien encore ces périphéries qui se ressemblent toutes. »

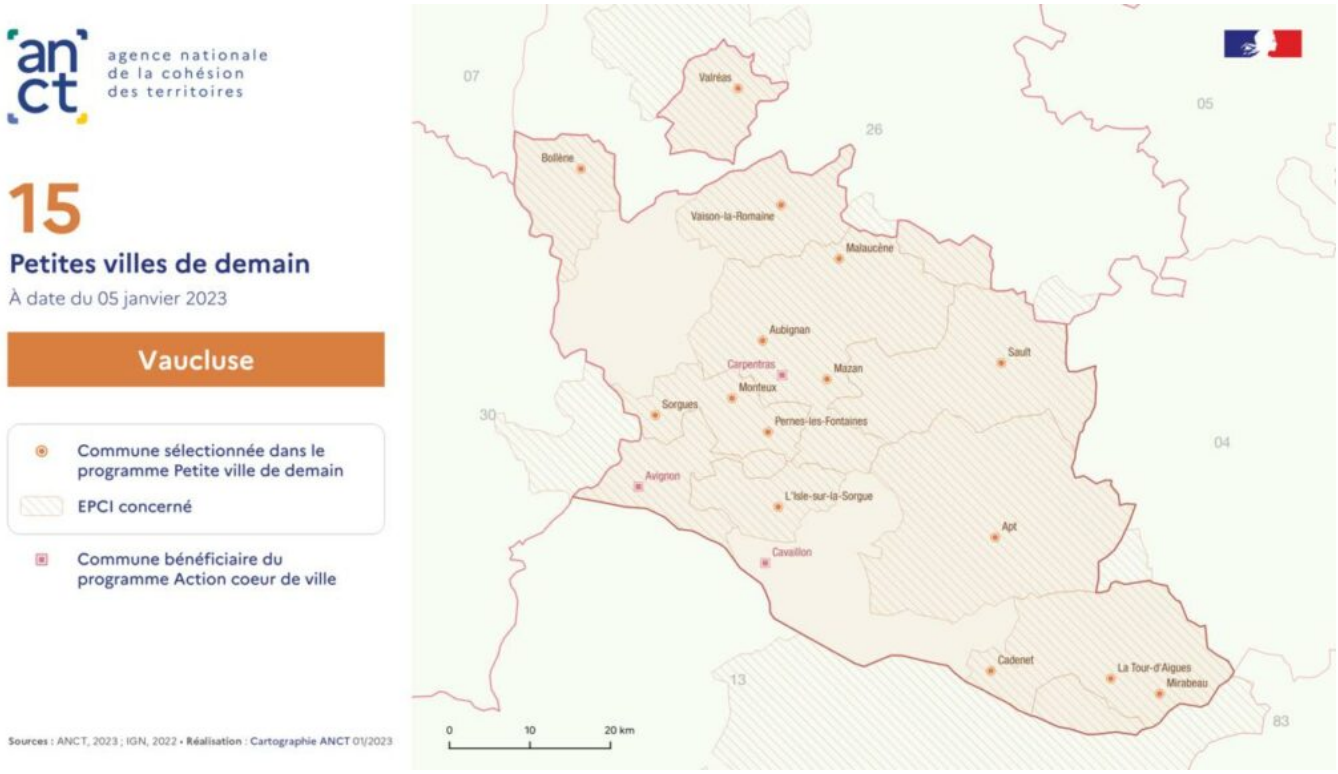
> « Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle. »
>
> *Jean-François Périlhou, maire de Vaison-la-Romaine*

C'est donc pour cela que Vaison est la 15e commune vauclusienne à s'inscrire dans ce programme initié en octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Un dispositif piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), qui permet de mobiliser de nombreux partenaires (Etat, Conseil départemental, Conseil régional, la Banque des territoires, les agences d'urbanisme, l'Union départementale de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

l'architecture et du patrimoine, les chambres consulaires…) autour de projets de redynamisation.
« C'est un dispositif qui connaît un vrai succès en Vaucluse », reconnaît Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, qui représentait l'Etat lors de cette signature. A ce jour, Aubignan, Mazan, Malaucène, Sault, Bollène, Valréas, Sorgues, Monteux, Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue, Apt, Cadenet, La Tour d'Aigues et Mirabeau figurent également dans le dispositif.



Les communes vauclusiennes retenues dans le cadre du dispositif 'Petites villes de demain'.

Quels diagnostics pour Vaison ?
Un diagnostic a donc été conduit afin d'identifier les enjeux majeurs de la commune dans la perspective de renforcer son rôle de centralité. De quoi dégager 4 axes stratégiques afin de répondre à cet enjeu : « renforcer l'attractivité économique de Vaison-la-Romaine par la dynamique touristique et les atouts du terroir », « accroître l'attractivité du centre-bourg par une offre en adéquation aux attentes des habitants », « pérenniser les solidarités » ainsi que « poursuivre les engagements en faveur de la transition écologique et énergétique ».
« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle », insiste Jean-François Périlhou dont la commune a cependant déjà identifié et commencé à déployer plusieurs actions stratégiques dans le cadre de ces orientations comme le réaménagement du centre-ville dans le but de rendre la ville plus résiliente au changement climatique et plus attractive, l'accompagnement dans la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire ou bien encore la mise en place d'un nouvel équipement sportif dédié aux arts martiaux dont plus de 60% du budget total de 2M€ seront financés par les partenaires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

A lire aussi : Vaucluse : 15 communes retenues pour le dispositif ‘Petites villes de demain’

Le logement en première ligne pour reconquérir le centre-ville
Pour le maire de la cité voconce, il est évident que la qualité de l’offre de logement est l’un des éléments moteurs du dispositif de cette dynamique de revitalisation :
« Notre PLU (Plan local d’urbanisme) prévoit zéro étalement urbain : il faut donc remplir les logements vacants et augmenter le nombre d’habitants dans le cœur de ville. »
Ainsi, afin de remettre sur le marché des logements du centre ancien et améliorer les performances énergétiques, une action spécifique est conduite au travers d’une opération programmée de l’habitat. Une convention spécifique sera d’ailleurs signée avec l’Etat et le Conseil départemental de Vaucluse pour que cette opération puisse être mise en place à partir du 1er juillet prochain.
« Il est important de soutenir ce type de dispositif au profit de ces communes moyennes qui ont aussi des contraintes de centralité, complète Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse et co-signataire de la convention ‘Petites villes de demain’. Cela leur permet de bénéficier de dispositifs auxquels elles n’auraient pas forcément accès. »

> « Si le territoire avance, c’est le département qui avance.»
>
> *Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse*

Effet démultiplicateur sur les financements
Cette convention doit permettre de mobiliser des moyens afin d’accompagner les propriétaires pour qu’ils puissent conduire les travaux nécessaires à la remise en état.
La ville va consacrer plus de 600 000€ sur 5 ans sur cette opération. Grâce au programme ‘Petites villes de demain’ cet effort municipal aura un effet multiplicateur de 2,7 grâce au soutien des autres partenaires. C’est donc plus de 1,6M€ qui vont être investis.
« Cela va permettre un financement tiers pour inciter les propriétaires privés à rénover, poursuit le maire de Vaison-la-Romaine. Mais pour accompagner ce mouvement il faut aussi plus de patrimoine public et plus service public. Notre hôpital disposera d’un scanner avant la fin de l’année et nous disposons du 2e office de tourisme de Vaucluse en fréquentation après celui d’Avignon. Il n’y a jamais eu autant d’outils, notamment financiers, pour mener à bien cette reconquête du centre-ville. »
« Si le territoire avance, c’est le département qui avance, se félicite la présidente du Département. Il faut donc que nous continuons à jouer collectif. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Bilan de la délinquance en Vaucluse : «Les indicateurs sont au rouge»



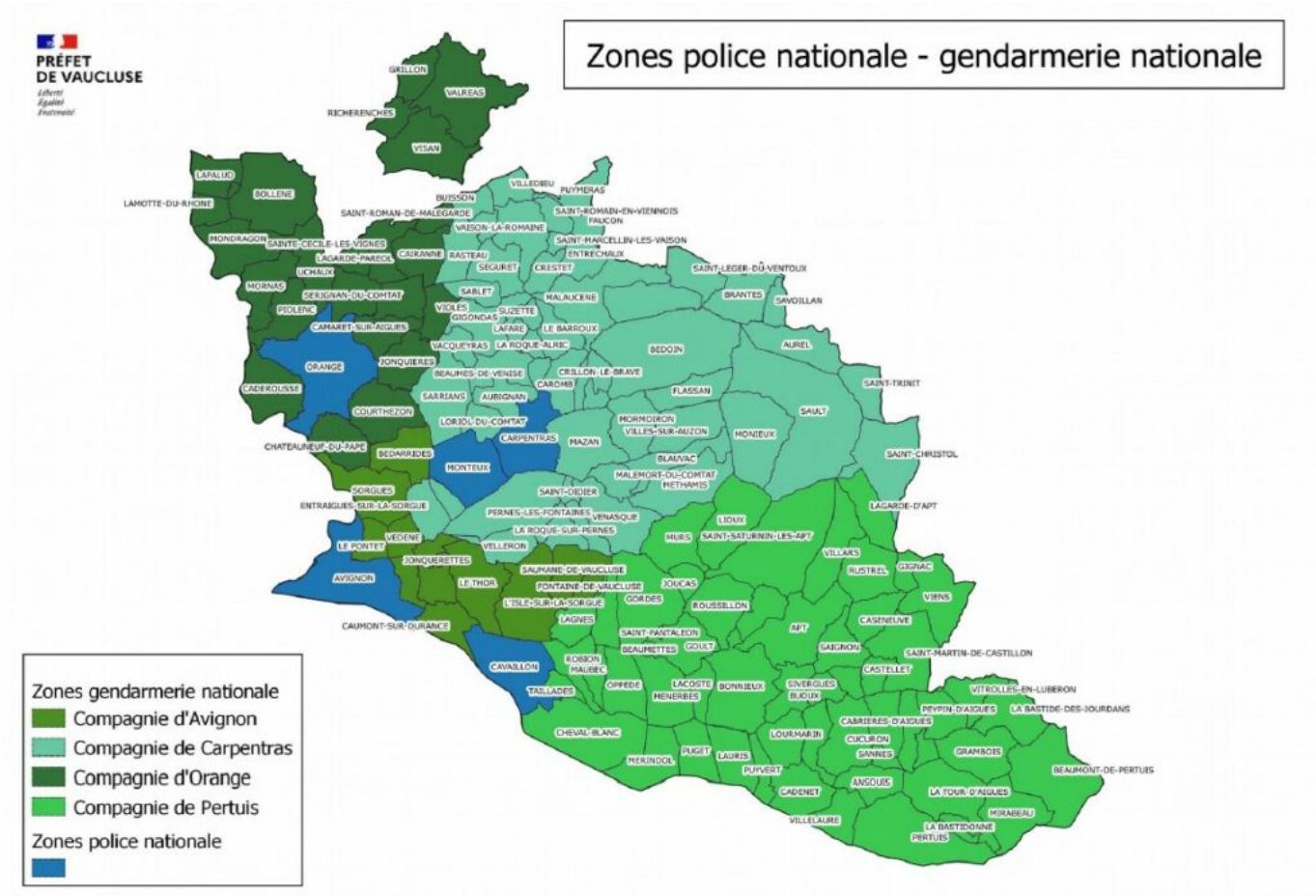
Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, vient de dresser son premier bilan départemental de la délinquance et de l'activité des services de police et de gendarmerie de l'année écoulée. Comme à l'échelle nationale, l'année 2022 n'a pas été bonne en Vaucluse, particulièrement en ce qui concerne les faits de violence. Pour autant, les services de l'Etat n'entendent pas relâcher leurs efforts et veulent maintenir la pression sur les délinquants et notamment les narcotrafiquants avec des résultats comme à Cavaillon.

« Les indicateurs sont au rouge », annonce sans ambages Violaine Démaret, préfète de Vaucluse à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

l'occasion de son premier bilan de la délinquance en Vaucluse.
Et celle qui est en poste depuis août dernier de poursuivre : « la plupart des indicateurs de la délinquance dans le Vaucluse enregistrés par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse, avec parfois des pourcentages préoccupants, notamment pour les violences faites aux femmes (+19,3%), dont les violences intrafamiliales (+19,57%), les violences physiques non crapuleuses (+19,3%) , les vols avec violence (+18%), dont les vols violents sans armes (+22,2%) ainsi que les vols d'accessoires sur véhicules (+27,8%). »
Seul le nombre total des escroqueries et infractions assimilées, notamment économiques et fiscales, a baissé de 4,3% entre 2021 et 2022. Pas de quoi cependant empêcher au final à la délinquance générale d'augmenter de 8,70% en Vaucluse en 2022 (+6,56% en zone police et +10,75% en zone gendarmerie).



En Vaucluse les 4 circonscriptions de police nationale regroupe 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Une tendance nationale

Bien que cela ne constitue pas un motif de consolation, cette hausse de la délinquance s'inscrit dans une augmentation générale à l'échelle nationale. La tendance dans le Vaucluse rejoint ainsi en de nombreux points les évolutions observées au niveau hexagonal notamment en ce qui concerne les narcotrafics et les violences intra-familiales.

« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département, insiste la préfète. Comme pour le reste du territoire national, il est observé à l'échelle départementale une progression sensible de violences intra-familiales, ainsi que des cambriolages et des coups et blessures volontaires. »

> « Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département. »
>
> *Violaine Démaret, préfète de Vaucluse*

L'an dernier, si les infractions à la législation sur les stupéfiants ont augmenté significativement entre 2021 et 2022 en Vaucluse en zone gendarmerie (+21,8%), elles ont diminué de -15,13% en zone police. Une baisse due en grande partie par le 'harcèlement' des points de deal ainsi que la mobilisation des forces de l'ordre sur le secteur de Cavaillon suite aux règlements de compte qui avaient défrayé la chronique dans le quartier du docteur Ayme.

« Suite à ces agissements de ce que je n'hésite pas à qualifier de 'cartels' nous avons intensifié les actions des forces de l'ordre » rappelle Violaine Démaret. Une mobilisation qui a débouché sur une cinquantaine d'interpellations alors que dans le même temps une pression a aussi été mise sur les consommateurs. En effet, depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent être désormais relevées vis-à-vis des consommateurs par via une amende forfaitaire délictuelle d'un montant de 200€. Leur nombre a ainsi fortement progressé, passant de 901 amendes en 2021 à 1 291 en 2022 (390 en zone police et 901 en zone gendarmerie), soit une progression de 43%.

Cette lutte c'est aussi traduite par des saisies importantes de drogues en 2022 : 679kg de produits stupéfiants contre 407 kg en 2021, soit une augmentation de 67%.

Cependant, à Avignon, la fin de l'année 2022 a été marquée par une reprise des faits de règlements de comptes et de tentative d'homicide (3 morts et 7 tentatives d'homicides) entre malfaiteurs sur fonds de rivalité pour le contrôle du trafic de stupéfiants. De quoi inciter les services de l'Etat à ne pas baisser la garde et à poursuivre leurs efforts en 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Les forces de l'ordre vont poursuivre les contrôles afin de harceler les narco-trafiquants en Vaucluse. © Police de Vaucluse/Facebook

Continuer à harceler les dealers

« La lutte contre le narco trafic restera la priorité de 2023, insiste la préfète de Vaucluse. Nous allons harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants : opérations coups de poing coordonnées avec la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie, ponctuellement avec des renforts d'unité de forces mobiles. Nous allons aussi maîtriser les flux en renforçant la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports. Enfin, nous allons cibler l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

« Il y a des actes de plus en plus violents »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

En 2022, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont continué à augmenter : +822 faits, soit une augmentation de 15,5%. Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) ont progressé de +17,6%, les violences physiques non crapuleuses (violences gratuites) sont en hausse de +19,3%, les menaces et chantages augmentent de +6,5% et les violences sexuelles sont 14% plus nombreuses.

Infractions	2021		2022	
	Total	dont contexte familial	Total	dont contexte familial
Homicides	0	0	4	4
Tentative d'homicide	5	2	5	3
violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	1232	789	1513	1012
Séquestrations	19	4	11	1
Menace ou chantage dans un autre but que l'extorsion de fonds	549	196	629	198
Atteintes à la dignité et à la personnalité	336	74	436	95
Proxénétisme	9	1	2	2
Viols	73	36	80	39
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles	65	24	96	6
Atteintes sexuelles	85	19	53	9
Total	**2373**	**1167**	**2829**	**1369**

Les violences envers les femmes majeures – nombre de victimes par type d'infraction en Vaucluse en 2022.

Les femmes en première ligne

Parmi les victimes de ces violences, les Vauclusiennes apparaissent plus que jamais en première ligne. En 2022, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 2 829 femmes majeures. « Année après année, les plaintes ne cessent d'augmenter, avec une progression particulièrement marquée de +457 entre 2021 et 2022, soit +19,3%, regrette la préfète de Vaucluse. Cette augmentation est à corréler avec l'augmentation des atteintes volontaires aux personnes, en population générale, et traduit un signalement accru des faits. »

Si on déplore 4 homicides en 2022, contre aucun en 2020 et 2021, tous dans un contexte intra-familial, les autres principales violences faites aux femmes sont les coups et blessures volontaires (1 513 victimes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

avec 53% des plaintes), les menaces ou chantage (2e motif de plaintes avec 629 plaintes) qui interviennent très fréquemment dans un contexte de séparation conjugale et les atteintes à la dignité et à la personnalité en hausse de 30% entre 2021 et 2022.

Combattre les violences sexuelles

Par ailleurs, les viols sont en augmentation continue, jusqu'à atteindre 80 en 2022. Dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits, et la moitié des viols se déroule dans un contexte familial. Concernant le harcèlement, les agressions et les atteintes sexuelles, si le nombre de victime a considérablement augmenté depuis 2017, soit près de 50% (de 100 à 149), il semble se stabiliser.

> « La moitié des viols se déroule dans un contexte familial. »

Afin de lutter contre ces phénomènes, plusieurs actions ont été entreprises par les pouvoirs publics.
En 2022, les actions les plus significatives pour lutter contre ces phénomènes ont ainsi été une augmentation du nombre de téléphones du dispositif 'Très grave danger' distribués aux femmes ayant besoin d'être protégées : 70 appareils remis en 2022 contre 30 en 2021 par les parquets. On a aussi assisté au début du déploiement des bracelets anti-rapprochement par les magistrats du siège (7 bracelets disponibles) ainsi que le recrutement, fin 2022, d'une deuxième intervenante sociale en gendarmerie à Apt.
L'année écoulée a vu aussi la une montée en puissance de la prise en charge des auteurs de violences conjugales : 65 hommes auteurs de violences conjugales ont participé à un stage de responsabilisation, ou ont été accompagnés sur le plan psychologique, médical ou social.
Enfin, un travail a été mené pour parvenir à l'ouverture d'une maison des femmes et des enfants au centre hospitalier d'Avignon ainsi que la création d'un poste d'intervenant social au commissariat d'Avignon. Objectif : mieux prendre en charge les victimes se présentant aux urgences et mieux coordonner l'intervention médicale ainsi que l'action judiciaire.

Moins de tués sur les routes de Vaucluse, pas sur les autoroutes

Côté sécurité routière, on dénombre moins d'accidents graves – 261 accidents contre 268 (-3%) – ainsi que de morts sur les routes du département (37 tués en 2022 pour 42 en 2021 soit une diminution de 12%). S'agissant des blessés, on constate également une baisse de 4% par rapport à 2021.

« Si c'est hors agglomération que le chiffre des tués est le plus important (23), le nombre de tués sur l'autoroute en 2022 interpelle, constate la préfète. En effet, le Vaucluse est traversé de Nord en Sud par 68km d'autoroute entre Bollène et Cavaillon ce qui ne représente que moins de 1% de l'ensemble de notre réseau routier. Pour autant, il y a eu 4 tués (12% des tués du département en 2022) et 7 blessés dont 4 hospitalisés dans un état grave sur ce tronçon d'autoroute. Des chiffres comparables à ceux de 2021. Cette augmentation de la mortalité sur autoroute est également constatée au niveau national. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Alors que les autoroutes A7 et A9 représentent 1% du réseau routier vauclusien, ils 'pèsent' 12% des tués du département en 2022. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Par ailleurs, comme à l'échelle nationale, les conducteurs de deux-roues motorisés restent sur-représentés dans la mortalité vauclusienne. Ainsi, 30% des tués sont des conducteurs de deux-roues motorisés en 2022 contre 22% sur la période de référence 2017-2021. Pour les cyclistes, qui sont nombreux à pratiquer le vélo hors agglomération, les chiffres restent stables (3 cyclistes tués en 2022 contre 2 tués en 2021).

Téléphone, vitesse, alcool… un cocktail accidentogène

Les principales causes d'accidents au volant sont toujours l'inattention ou le téléphone constaté dans 24% des accidents ainsi que la vitesse et l'alcool que l'on retrouve dans 40% des accidents. Les stupéfiants sont également une des causes d'accident.

En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à40 km/heure).

Prévention, prévention, prévention… mais aussi répression

Sur la période 2023-2027, la préfecture de Vaucluse veut prioritairement axer ses actions de sécurité routière autour d'actions de préventions dans les domaines des deux-roues motorisés, des conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, l'usage du téléphone), des nouveaux modes de mobilité douce (vélo – y compris à assistance électrique – engins de déplacement personnel motorisés et marche) ainsi que des risques routiers professionnels (première cause de mortalité au travail en Vaucluse).

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis',

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

prévient Violaine Démaret. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023.



En 2022, le Gouvernement a mis l'accent sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules. Ci-dessus, 2 véhicules confisqués par la gendarmerie de Vaucluse lors des dernières fêtes de fin d'année. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Lutte contre l'immigration clandestine

Afin de lutter contre l'immigration irrégulière, le nombre d'interpellations a progressé, avec 630 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2022, contre 576 en 2021. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 930 mesures prises contre 841 en 2021, en hausse de 10,6%.

« La priorité est portée sur l'éloignement et le refus de séjour des étrangers dont le comportement représente une menace pour l'ordre public », rappelle la préfète.

En conséquence, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

d'une interpellation (45 en 2022) avant éloignement du territoire national.

> « Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises. »

Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères. Dans ce cadre, les services de la Police aux frontières (PAF) ont procédé en 2022 à 69 contrôles (46 dans le secteur du BTP, 10 dans l'agriculture, 5 dans les hôtels, cafés et restaurants et 8 dans d'autres secteurs). En tout, 511 personnes ont été contrôlées avec au bilan 70 procédures diligentées contre des employeurs et 98 personnes interpellées.
Pour 2023, et alors que les flux d'immigration repartent à la hausse en Europe en particulier depuis l'Italie, la préfecture va intensifier la délivrance et l'exécution des décisions d'éloignement, le contrôle de l'assiduité des pointages pour les personnes assignées à résidence ainsi que la lutte contre le travail illégal en multipliant les contrôles notamment auprès des personnes détenant un titre de séjour portant la mention 'travailleur saisonnier'.

> « La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain. »

Surveillance accrue contre la radicalisation
A ce jour, environ 70 personnes sont suivies dans le Vaucluse au titre de la radicalisation. Un nombre en diminution selon la Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) qui, tous les mois, fait le point sur la situation de mineurs et jeunes adultes, parfois sous main de justice, qui ont défavorablement attiré l'attention au titre de la radicalisation. Toutefois, si ce nombre a légèrement diminué en 2022 par rapport à 2021, la tendance de la fin de l'année 2022 et du début 2023 est à la hausse.
« La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain », insiste la préfète de Vaucluse qui, pour cela, entend s'appuyer notamment sur l'action de la Cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR) et mobilier les outils de contrôles sur des lieux jugés à risque.

En parallèle, l'action de la nouvelle instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire mise en place durant l'automne dernier a permis d'identifier le décrochage scolaire et ses motivations, afin de ramener tous les enfants vers l'école. Une mobilisation qui a ainsi déjà permis de re-scolariser 135 enfants à la rentrée 2022, dont 77 dans le premier degré et 58 dans le deuxième degré.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Violaine Démaret (au centre), préfète de Vaucluse a présenté le bilan 2022 de la délinquance en Vaucluse. DR

Contrôles anti-fraude et fermetures administratives

En 2022, les services de contrôles du Codaf (Comité opérationnel départemental anti-fraude) de Vaucluse ont supervisé environ 600 interventions ayant permis la transmission aux parquets de 135 procédures. Réunissant les services de l'État (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail, protection des populations) ainsi que les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, Urssaf, CAF, CPAM, caisses de retraite, MSA) afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude, tels que les conditions d'emploi, les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales, l'activité 2022 du Codaf 84 a notamment débouché sur la mise en recouvrement de plus de 5M€. Et compte tenu de l'évolution des fraudes, le Codaf veut particulièrement orienter ses actions 2023 vers le contrôle des faux statuts et de la fausse sous-traitance sans oublier la fraude aux prestations sociales et les ventes illégales de tabac et d'alcool.

> « Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens. »

« Il y a aussi des établissements qui perturbent la tranquillité publique voir qui peuvent être sources de différents trafics », explique la préfète de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

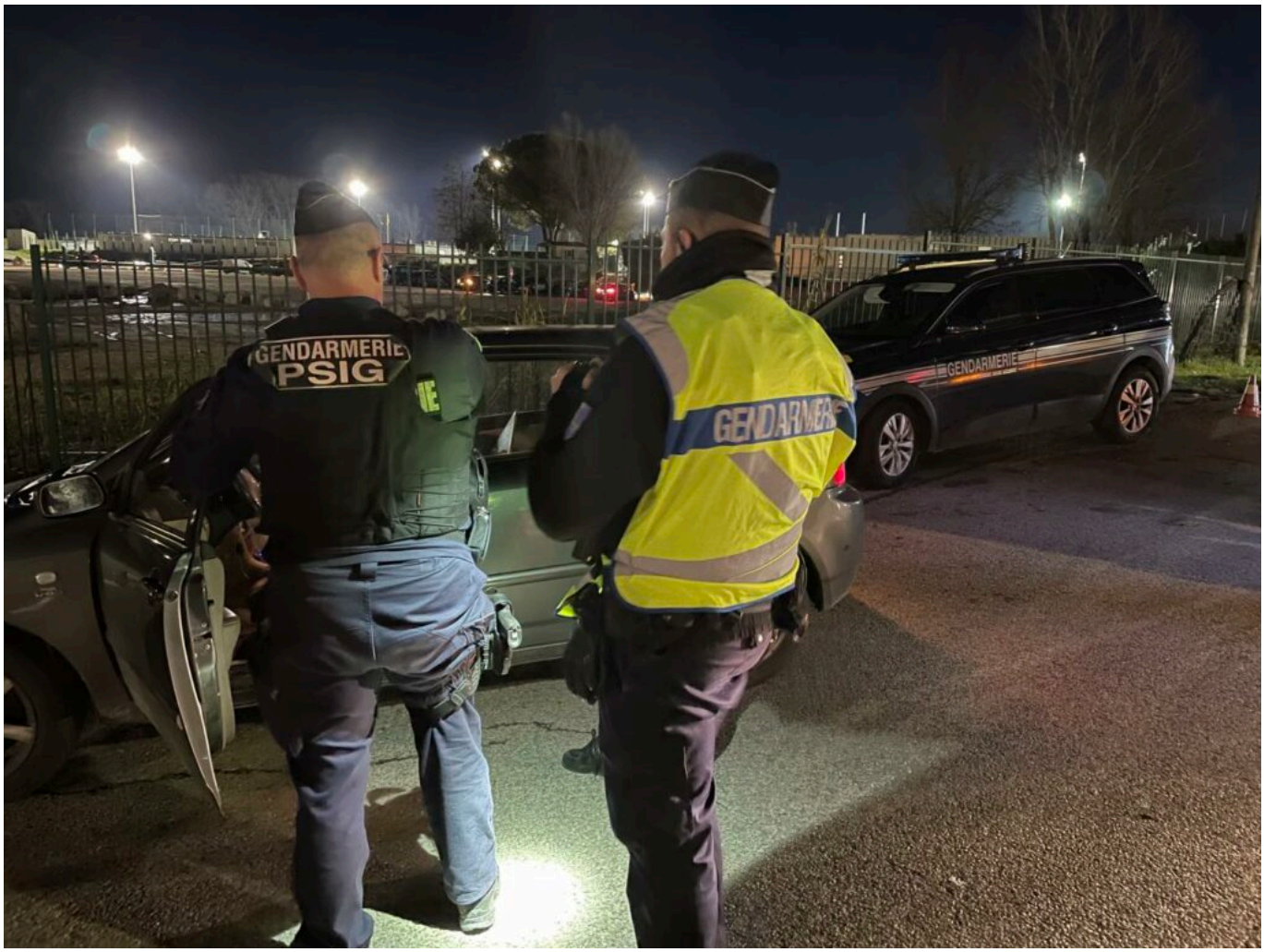
Les services de la préfecture ont procédé à 12 fermetures administratives en 2022 : 7 fermetures pour vente illicite de tabac, 3 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique, un pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons ainsi qu'un pour le non – respect des mesures sanitaires imposées pour la gestion de la crise sanitaire de Covid-19.
En outre, les services préfectoraux ont adressé 22 avertissements ou mises en demeure en 2022, dont 14 pour le non-respect des règles sanitaires, 6 pour le non-respect des lois et règlements relatifs aux débits de boissons et 2 pour des atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique.
« Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens », martèle Violaine Démaret.

Les atteintes aux biens

L'augmentation des atteintes aux biens (+11,9%) par rapport à 2021 est surtout due aux vols sans violence, qui passent de 13 181 à 14 802 faits, soit une augmentation de 12,3%. Dans le même temps, il a été constaté 4 283 vols liés aux véhicules à moteur (+8,3%), 3 957 cambriolages (+10,5%), 5 214 vols sans violences contre des personnes (+16,2%) et 1 295 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (+ 17,2%).
Pour lutter contre les cambriolages en 2023, les forces de l'ordre vauclusiennes annoncent qu'elles occuperont encore davantage le terrain de la délinquance (zones d'insécurité, lieux de rassemblement) et aller au contact en accompagnant la population dans son rôle d'acteur de la sécurité de ses biens (sensibilisation, accompagnement de conseil, communication…).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



© Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Moins d'escroquerie et d'infractions économiques

Seul voyant au vert dans ce bilan 2022 de la délinquance vauclusienne : les escroqueries et infractions assimilées sont en diminution (3 461 en 2022 contre 3616 en 2021, soit −4,3%). Idem pour les infractions économiques et financières qui passent de 172 en 2022 contre 179 en 2021, soit −3,91%). Au total, cette baisse s'élève à −4,27%.

Pour autant, les services de l'Etat dans le département restent vigilant à la problématique de la cyber-délinquance qui constitue un risque émergent vis-à-vis des entreprises ou des collectivités qui seront accompagnées et sensibilisées en matière de diagnostics ou de prévention.

« Il y a de plus en plus de cyber-attaque contre les collectivités. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Mais ce cyber-danger menace un spectre de victimes potentielles particulièrement large touchant aussi les particuliers et les administrations : piratage des données bancaires ou 'rançongiciels' à des fins purement crapuleuses, tentative de déstabilisation des organisations publiques ou privées…
« Le contexte international accroît les risques, confirme la préfète de Vaucluse. Face à cette délinquance d'un type nouveau, l'État entend renforcer ses moyens de réponse car il y a de plus en plus d'attaque contre les collectivités. Nous sommes très vigilants aussi sur les hôpitaux ou nos structures publiques. »
La lutte contre la cyber-délinquance passe aussi par le développement des capacités d'investigations liées à la pédopornographie et le cyber-harcèlement ainsi que l'apprentissage à la sécurité numérique en poursuivant les actions de prévention auprès des jeunes publics, notamment dans les écoles.

Le soutien indispensable des maires

Dans cette lutte contre la criminalité et la délinquance, la préfète de Vaucluse n'en oublie pas le rôle des maires des 151 communes du département. « On ne fait rien sans le soutien des maires et notamment ceux qui mobilisent leur police municipale », insiste Violaine Démaret qui rappelle les engagements des services de l'État et ceux des communes en vue d'une mise en commun des moyens pour prévenir et lutter contre la délinquance. Ainsi, 2022 a vu la signature de trois contrats de sécurité intégrée entre l'État et les municipalités de Cavaillon, Carpentras et Avignon.
Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) 2022 a par ailleurs permis de participer à hauteur de 230 000€ au financement de 8 projets d'extension de vidéo-protection en Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



© Police de Vaucluse/Facebook

Une coopération avec les collectivités qui devrait s'intensifier en 2023 avec la tenue régulière des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et des Groupes de partenariat opérationnels (GPO).
Enfin, le Vaucluse souhaite se positionner pour accueillir au moins l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural.
« L'occasion de renforcer le maillage de la gendarmerie nationale sur le territoire vauclusien, se félicite Violaine Démaret qui précise qu'elle est déjà en train de « rencontrer les maires du département souhaitant accueillir cette brigade d'une dizaine de militaires qui pourrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics. »

Des événements majeurs à anticiper en 2023 et 2024
« En 2023 et 2024, la France accueillera deux évènements internationaux majeurs, à savoir la coupe du monde de Rugby à l'automne 2023 puis les jeux olympiques et paralympiques en 2024, rappelle la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

préfète. Si le Vaucluse n'accueillera pas d'épreuves, il sera largement impliqué dans ces évènements, puisqu'il hébergera plusieurs centres d'entraînement et des délégations. La préparation de ces échéances a déjà commencé, avec trois objectifs principaux : assurer la sécurisation des évènements qui se dérouleront en marge de la coupe du monde de rugby, et en particulier le séjour de l'équipe d'Uruguay qui aura son camp de base à Avignon, anticiper la sécurisation des évènements liés aux Jeux Olympiques 2024 (passage de la flamme olympique, accueil des délégations étrangères…) et enfin anticiper la sécurisation du festival d'Avignon 2024, qui sera quasi concomitant avec le démarrage des Jeux Olympiques. »



En attendant le futur centre pénitentiaire du Comtat Venaissin annoncé début 2026 à Entraigues, la mise en service cette année d'une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places (en photo ci-dessus) devrait permettre déjà de désengorger en partie l'actuelle prison du Pontet créée en 2003. © DR

La nouvelle prison d'Entraigues opérationnelle début 2026 ?

Enfin, ce bilan a été l'occasion d'évoquer la création de la future prison d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Baptisé centre pénitentiaire du Comtat Venaissin ce projet de 107M€ doit permettre la réalisation d'un établissement de l'ordre de 400 places. Situé sur un terrain de 17,7 ha (en fait 12,4 ha seront au final nécessaires dont 9 ha pour l'enceinte) dans la zone du Plan, le long de la RD 942 entre Avignon et Carpentras, l'ensemble devrait être opérationnel début 2026 assure la préfète de Vaucluse.

De quoi soulager le centre pénitentiaire du Pontet qui affiche régulièrement des taux d'occupation de ses 650 places supérieurs à 100% et qui mobilise l'équivalent des effectifs d'une grosse brigade territorial de gendarmerie pour le transfert des prisonniers. Centre pénitentiaire du Pontet achève la mise en service

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places qui devrait être pleinement opérationnelle en octobre 2023. Ces établissements à taille humaine visent à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des personnes détenues tout en permettant de désengorger les prisons. Ils sont destinées à accueillir les personnes condamnées (pas de prévenus) dont la peine – ou le reliquat de peine – est inférieure ou égale à deux ans.

Crise de l'énergie : « Nous sommes là pour protéger les entreprises de Vaucluse. »



« Nous chassons en meute », tel pourrait être le slogan des services de l'Etat et Chambres consulaires vauclusiennes réunis exceptionnellement afin de présenter les dispositifs d'aides du gouvernement aux entreprises face à la hausse des prix de l'énergie :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

« Avec l'augmentation du coût de l'énergie, le parc nucléaire partiellement en maintenance et le conflit en Ukraine, nous sommes là, tous ensemble, l'Etat, les Chambres consulaires, les Finances publiques, l'URSSAF pour tendre la main aux entreprises, quelle que soit leur taille » annonce d'emblée le secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, Christian Guyard.
Au cours d'une conférence de presse, entouré de Michel Laffitte, directeur départemental des Finances publiques de Vaucluse et de quelques collaborateurs, de la présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat, Valérie Coissieux, de Gilbert Marcelli, président de la Chambre de commerce et d'industrie, Christian Guyard a ajouté « Nous sommes là pour protéger, les entreprises, petites et grandes, les artisans, les commerçants impactés par la flambée des coûts du gaz et de l'électricité ».

Le détail des dispositifs d'aides de l'Etat
Il déroule le détail du dispositif d'aides proposées en fonction des cas. « Pour les TPE (Toutes petites entreprises de moins de 10 salariés), dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 2M€ et une puissance inférieure à 36kVA (kilos volts ampères), la hausse des factures d'électricité ne dépassera pas 15% dès février prochain. Cela s'applique aussi aux entreprises ayant signé un contrat de marché à 280€/MWh. Deuxième catégorie : les TPE ayant une puissance de plus de 36kVA/an, dans ce cas l'amortisseur jouera son rôle et le plafond sera limité à 280€/MWh.

Pour les PME non éligibles au bouclier tarifaire, l'Etat prendra en charge 20% de la facture dès que le prix souscrit dépassera 180€/MWh. Enfin, pour les entreprises énergivores, électro-intensives un guichet d'aide est dédié depuis septembre dernier. Il est ouvert jusqu'31 décembre 2023, mais avant toute demande, il vaut mieux voir sur internet ce que donne la simulation (www.impots.gouv.fr/simulateur-aide-gaz-electricite). Les entrepreneurs peuvent également bénéficier d'un accompagnement individualisé sur leur espace professionnel (impots.gouv.fr).

Comment bénéficier des aides ?
Pour bénéficier de ces aides, il suffit de transmettre une attestation sur l'honneur de votre éligibilité auprès de votre fournisseur d'électricité. Attention : la demande doit être faite avant le 1er mars.
Le Directeur départemental des Finances publiques, Michel Laffitte a précisé que ses services feraient preuve de bienveillance et que le paiement des impôts et des charges feraient l'objet d'un possible report de 48 mois, mais pas la TVA ni le reversement de prélèvement à la source.
Valérie Coissieux, au nom des artisans a rappelé que « ces aides sont uniques, elles n'existent qu'en France. Une cellule de téléphonie a été mise en œuvre par la Chambre des Métiers pour rassurer psychologiquement les patrons de pressings, les bouchers, les poissonniers qui ont été frappés de plein fouet par les augmentations insensées de fin 2022, sans parler de la flambée du prix de la farine, du beurre ou du carton d'emballage de gâteaux pour les boulangers-pâtissiers. Nous avons joint la moitié d'entre eux – soit 300 boulangers – nous avons fait le maximum pour les encourager à sortir la tête de l'eau, nous leur avons dit que l'URSSAF aussi serait à l'écoute avec indulgence ». Elle a rappelé les coordonnées de la « Cellule crise énergétique : *assistance84@cmarpaca.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Christian Guyard, secrétaire général de la préfecture de Vaucluse, et les chambres consulaires du département ont présenté les différents dispositifs d'aides aux entreprises vauclusiennes afin de faire face à la crise actuelle des prix de l'énergie.

Gilbert Marcelli, le patron de la Chambre de Commerce et d'Industrie a précisé que nous traversons crises après crise depuis des mois et des mois. Après les gilets jaunes et les manifestations chaque samedi dans les centres villes de Vaucluse qui obligeaient les commerçants à baisser le rideau pour ne pas voir leurs vitrines voler en éclat, après le passage des manifestants, c'était la crise sanitaire, le confinement, la mise à l'écart des articles non essentiels. Il a poursuivi : « La psychologie, c'est bien jolie mais ça ne règle pas les factures. Nous, nous avons mis en service un Numéro Vert qui fonctionne (contrairement à ce que disait récemment le Président de la République), c'est le : 0 805 484 484. Trois personnes sont dédiées pour répondre au plus grand nombre. Nous nous sommes réunis en 'Interconsulaires' avec nos homologues de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, c'est justement pour faire un travail collectif au service des paysans, des patrons, des industriels, des commerçants. Nous sommes tous conscients que si nous n'obtenons pas de résultats concrets, il y aura des fermetures d'entreprises, des salariés au chômage, une aggravation de la précarité. »

Un millier de Vauclusiens déjà accompagnés

Frédéric Deroo, qui est conseiller départemental de sortie de crise de Vaucluse ajoute : « Ce comité existe depuis le Covid et il continue face à la crise que nous traversons. Avec des membres du Tribunal de Commerce, des experts comptables, d'anciens magistrats, des avocats bénévoles, des représentants de la Banque de France et de l'URSSAF, nous répondons au plus près des préoccupations de nos concitoyens, pour les soutenir, éviter les cessations d'activités. Derrière eux, il y a des collaborateurs, des familles, des êtres humains. Nous avons déjà accompagné un millier de vauclusiens ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Le Directeur des Finances Publiques insiste : « Il est impératif, avant le 31 mars, de transmettre par internet votre attestation sur l'honneur à votre fournisseur d'électricité, (il suffit de cliquer sur 'PME' ou 'TPE') pour bénéficier du bouclier fiscal, de l'amortisseur d'électricité ou du guichet dédié. Toutes les entreprises seront aidées, au cas par cas. Chacun bénéficiera du meilleur tarif applicable selon son volume de consommation. Le délai de réponse variera. Pour les plus petits consommateurs ce sera dans quelques jours, pour les entreprises 'électro-intensives' qui devront joindre la dernière facture et un RIB (Relevé d'identité bancaire) quelques semaines seront nécessaires.

Chasser en meute
Christian Guyard, le représentant de l'Etat conclura : « Nous travaillons tous en équipe, nous orientons, nous conseillons, nous accompagnons les entreprises d'une même voix. Nous sommes pro-actifs, nous avons déjà soutenu un millier d'entrepreneurs. Nous sommes plus forts quand nous chassons en meute », métaphore que se plaisait à répéter le prédécesseur de la Préfète Violaine Démaret.

Contacts : Chambre des Métiers et de l'Artisanat : 04 90 80 65 42
Direction des Finances Publiques : 04 90 27 56 03

Département et préfecture : des vœux inédits en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Pour cette nouvelle année, le Conseil général de Vaucluse et la préfecture avaient décidé de mutualiser leurs vœux par soucis d'économie notamment. Une volonté affichée de montrer également la dynamique commune qui peut aussi exister entre les services de l'Etat et les collectivités locales. Le tout avec le président de la Région Sud en invité surprise et un leitmotiv : l'amour, l'amour, toujours l'amour…

« C'est un plaisir décuplé de faire ces vœux avec le Conseil départemental », s'est réjouie Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse à l'occasion des vœux communs du Département et des services de l'Etat qui viennent de se dérouler à la salle des fêtes de l'Isle-sur-la-Sorgue.

« Cependant, si c'est la première fois que cela se déroule ainsi en Vaucluse, ce n'est pas inédit dans la région où cela s'est déjà pratiqué dans d'autres départements », a tenu à rappeler la représentante de l'Etat qui a prise officiellement ses fonctions en août dernier.

« Un année 2023 placée sous le sceau de coproduction. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

Sous les yeux de Christophe Mirmand, préfet de région, invité surprise, en compagnie de Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de cette cérémonie, Violaine Démaret a souhaité « que cette année 2023, à l'image de ces vœux, soit placée sous le sceau de la coproduction. »
Et devant les nombreuses difficultés liées à la conjoncture actuelle, la préfète de Vaucluse a exhorté « les élus et les responsables locaux à relever tous ces défis afin répondre à ces problématiques. »
« 'L'Etat répondra d'ailleurs présent également », a-t-elle tenue à insister en rappelant que ses services seraient particulièrement actif dans les domaines du renforcement de la sécurité, du déploiement des dispositifs d'aides, de l'aménagement du territoire tout en le préservant, du renforcement de la citoyenneté ainsi que dans la prise en compte de l'urgence climatique et environnementale. »



Violaine Démaret, préfète de Vaucluse (au centre), Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse (à gauche de la représentante de l'Etat sur la photo) et Renaud Muselier, président de la Région Sud (à droite).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Rationalisation des dépenses publiques
« Avec madame la préfète de Vaucluse, nous avons eu la volonté commune, d'organiser ensemble cette cérémonie de vœux, en cassant quelque peu les codes du monologue de début d'année, confirme Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Avec elle nous avons aussi voulu nous adresser à vous conjointement dans un souci partagé de rationalisation des dépenses publiques bien sûr, mais aussi parce que nous sommes toutes deux animées par le désir de travailler en collaboration et en complémentarité, Département et services de l'Etat, en Vaucluse. Comme nous le faisons pareillement avec la Région. Compte tenu des difficultés que nous traversons collectivement, compte tenu des crises qui se succèdent, il est essentiel que les pouvoirs publics additionnent leurs forces localement pour apporter des solutions à nos concitoyens. »

La présidente de l'institution départementale a ensuite égrené les projets majeurs à venir du Département :
« En 2023, jamais le Département de Vaucluse n'aura aussi autant investi, poursuit Dominique Santoni : 133M€ d'investissements au total pour lancer des chantiers de grande envergure comme Memento, le pôle des archives et du patrimoine en Vaucluse, la future Maison des Personnes Handicapées à Avignon, ou bien encore pour démarrer la déviation d'Orange, très attendue et depuis longtemps, ainsi que l'aménagement visant à désengorger le carrefour de Bompas. Cette année, 5,35M€ seront également consacrés aux infrastructures vélo. Cet effort permettra de finaliser les itinéraires de la Via Rhôna (par la réalisation de la liaison entre Sorgues et La Barthelasse) et de la Via Venaissia entre Orange et Velleron. »

Découvrez les voeux du Département en vidéo.

Miser sur un Vaucluse durable qui ne soit pas punitif
« Avec la crise concomitante du coût de l'énergie, un Vaucluse durable n'est plus une option, c'est une obligation, insiste par ailleurs la présidente. Incontestablement, 2022 aura été l'année d'une prise de conscience collective sur le réchauffement climatique et ses conséquences. Et notamment sur la raréfaction de notre ressource en eau. Chacun voit bien désormais qu'on ne peut plus faire comme avant ni comme si, il ne se passait rien. Notre action pour la transition écologique se déploiera donc dans tous les domaines, avec des mesures pragmatiques et incitatives. L'écologie ce n'est pour moi ni une idéologie punitive, ni une morale culpabilisatrice. C'est une somme de solutions pratiques et concrètes pour faire mieux en abimant moins. »
Equipement systématique de photovoltaïque sur les toitures des collèges et des bâtiments du département chaque fois que cela pourra ce faire, plantation de 50 000 arbres, développement d'un réseau d'aires labelisées de covoiturage (objectif : 35 aires et près de 500 places fin 2023), 4M€ par an pour la mise en œuvre de sa stratégie d'irrigation agricole (notamment le projet HPR coté Rhône et celui, au Sud, avec la Durance), mise en place du plan santé et déploiement de la télémédecine, fusion entre Vallis habitat et Grand Delta habitat afin de disposer d'un outil local performant de construction et de gestion du logement social, lancement d'une filière audiovisuel et cinéma, montée en puissance de Vaucluse Ingénierie, une plateforme opérationnelle qui recueille d'ores et déjà l'adhésion de nombreux maires…
C'est après ces nombreuses annonces et avec la chanson 'l'Amour, l'amour, l'amour' de Mouloudji en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

fond sonore que Dominique Santoni a conclu qu'en ce « ce début d'année, je veux être confiante, optimiste et pleine d'espoir pour notre département. Je suis une élue locale, viscéralement attachée à la proximité et aux solutions concrètes de terrain. Loin de la politique partisane. »

Un des plus beaux départements de la Région Sud

Débordant d'amour lui aussi pour le Vaucluse, Renaud Muselier, président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est enthousiasmé en rappelant aux représentants des corps constitués que « vous vivez dans l'une des plus régions d'Europe et dans l'un des plus beaux départements de cette région ». Et d'enfoncer ensuite le clou en rappelant que le « Vaucluse est un département essentiel à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

L'occasion aussi pour le président de la Région Sud, participant surprise à cet événement, de préciser que durant son deuxième mandat la Région va déployer 2,3 milliards d'euros pour le Vaucluse (1,6 milliard d'euros de fonds régionaux et 700M€ de fonds européens).

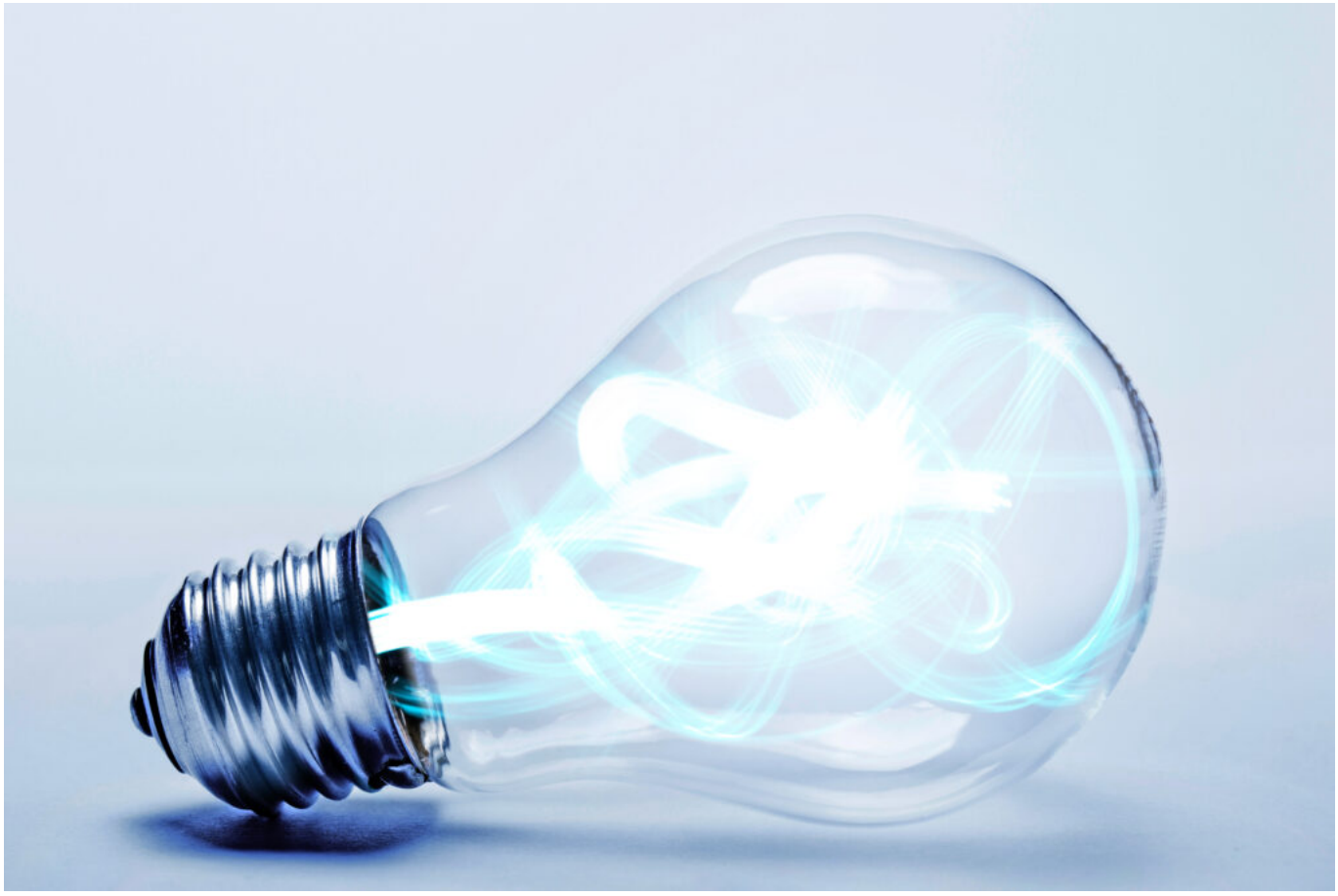
Avec, par exemple, 21M€ pour les urgences d'Avignon et de Carpentras, 1,3M€ pour l'aide aux polices municipales et aux forces de l'ordre, 30M€ pour les aménagements hydraulique agricole Haute Provence Rhodanienne pour le Nord Vaucluse, 7,5M€ pour l'échangeur de Bonpas, 18M€ pour le passage à 100% de la couverture THD (Très haut débit), 1M€ pour l'aménagement de la zone d'activités Europarc à Bollène, 8 M€ pour le tramway du Grand Avignon ou bien encore 2,8M€ pour les pistes cyclables entre Jonquières et Orange.

« Dès notre premier mandat, la Région a engagé 1 milliard d'euros pour le Vaucluse : 690 M€ de fonds régionaux et 310 M€ de fonds européens, poursuit Renaud Muselier. Depuis, la Région a multiplié ses engagements en Vaucluse avec des dossiers emblématiques comme à Sorgues, 300 000€ pour la société CARI, pour une usine de production, à Apt, les aménagements touristiques du Plan d'Eau pour 700 000€, pour la Plaine d'Avignon, 2M€ pour la modernisation du canal hydraulique, à Carpentras, 2M€ pour l'aménagement de l'Hôtel-Dieu, à l'Isle-sur-la-Sorgue, 1,1M€ pour la réhabilitation de l'îlot Tour d'Argent, à Vaison-la-Romaine, la création d'un dojo pour 200 000€… Partout dans le département, 12 maisons de santé construites dont une à Sorgues. »

L'Etat se mobilise pour baisser la facture énergétique des entreprises

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Pour soutenir les entreprises touchées par la hausse des prix de l'énergie, et notamment de l'électricité, le Gouvernement a mis en place différents dispositifs d'aide depuis le début d'année 2022. Ces dispositifs sont poursuivis en 2023.

Toutes les entreprises continuent de bénéficier de la baisse de la fiscalité sur l'électricité (TICFE) à son minimum légal européen et du mécanisme dit d'ARENH (accès régulé à l'électricité nucléaire historique) (100TWh).

Bouclier tarifaire pour les TPE et petites collectivités locales

Mis en place à la fin de l'année 2021, le bouclier tarifaire permet de plafonner la hausse des factures d'électricité à 4%. Il sera prolongé en 2023 avec une hausse maximale du prix fixée à 15% à compter de janvier 2023. Ce plafond permet d'éviter la forte augmentation des factures d'énergie pour les TPE concernées. Les TPE de moins de 10 salariés avec deux millions d'euros de chiffre d'affaires et ayant un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA sont éligibles à ce bouclier. Pour en bénéficier, l'entreprise doit se rapprocher du fournisseur d'énergie.

Amortisseur électricité pour les PME et collectivités locales

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

L'amortisseur électricité permettra de protéger les consommateurs ayant signé les contrats les plus élevés, avec un plafond d'aide unitaire renforcé. Les consommateurs en percevront les effets dès le début d'année 2023. L'amortisseur sera destiné à toutes les PME (moins de 250 salariés, 50M€ de chiffre d'affaires et 43M€ de bilan) non éligibles au bouclier tarifaire, et à toutes les collectivités et établissements publics n'ayant pas d'activités concurrentielles, quel que soit le statut. Cette aide sera calculée sur la « part énergie » d'un contrat donné, c'est-à-dire le prix annuel moyen de l'électricité hors coûts de réseau et hors taxes. Pour un consommateur ayant un prix unitaire de la part énergie de 350 euros/MWh (0,35 euros/kWh), l'amortisseur électricité permettra de prendre en charge environ 20% de la facture totale d'électricité. L'aide sera intégrée directement dans la facture d'électricité des consommateurs et l'Etat compensera les fournisseurs. Les consommateurs n'auront qu'à confirmer à leur fournisseur qu'ils relèvent du statut de PME, d'association, de collectivité ou d'établissement public et qu'ils n'ont pas d'activités concurrentielles. L'amortisseur est cumulable avec le guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité pour les entreprises qui y sont éligibles. Il entrera en vigueur au 1er janvier 2023 pour un an.

Guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité pour toutes les entreprises

Un numéro de téléphone est mis à la disposition de toutes les entreprises afin de répondre aux questions d'ordre général sur le dispositif d'aide « Gaz Electricité » ou relatives aux modalités pratiques de dépôt d'une demande d'aide : 0806 000 245. Le site www.impots.gouv.fr/aide-gaz-electricite propose un ensemble de services qui permettent aux entreprises de s'informer sur le dispositif et de trouver des renseignements précis en fonction de leur situation. A partir du 1er janvier 2023, toutes les TPE et les PME éligibles au dispositif de l'amortisseur électricité et qui rempliraient toujours, après prise en compte du bénéfice de l'amortisseur, les critères d'éligibilité au guichet d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz pourront également déposer une demande d'aide, via le site impots.gouv.fr et cumuler les deux aides. En ce qui concerne la facture de gaz, toutes les entreprises auront accès jusqu'au 31 décembre 2023, au même guichet d'aide au paiement des factures de gaz plafonnées.

JR.

Le Vaucluse perd son préfet préféré : Bertrand Gaume nommé dans l'Essonne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



L'u-na-ni-mi-té. C'est ce qu'il a fait pendant 4 ans dans le département, la plus grande longévité pour un préfet de Vaucluse dont Napoléon a diligenté le 1er en 1810. Nommé le 9 mai 2018, Bertrand Gaume prendra son nouveau poste à Evry-Courcouronnes le 23 août prochain. Pendant ces 4 ans passés à sillonner le département, chacun, que ce soient les élus, syndicalistes, agriculteurs, vignerons, commerçants, artisans, chefs d'entreprises, forces de l'ordre, pompiers, associations, enseignants, personnels de santé, partenaires sociaux, culturels et économiques, chacun l'a apprécié.

A commencer par le Préfet de Région, Christophe Mirmand venu spécialement de Marseille pour la cérémonie de départ organisée dans les jardins de la préfecture Chabran à Avignon, en présence de tous ceux qui comptent en Vaucluse. « Je salue l'homme attentionné que tu es Bertrand, j'en ai été le témoin. A la fois confiant et joyeux, tu as facilité les échanges. Représentant de l'Etat, tu as toujours été engagé, disponible, réactif. Tu connais parfaitement les dossiers, tu es accessible, tu as une énorme capacité de dialogue, de chaleur humaine, en toute simplicité. Tu as porté très haut le métier de préfet. Et pourtant tu en as connus des moments difficiles, les gilets jaunes, la pandémie, mais tu es un geek confirmé qui maîtrise parfaitement les visioconférences. En jouant collectif avec ton équipe, tu as su gérer le Festival d'Avignon et le Off en 2021, après l'annulation de l'édition 2020, concilier l'accueil du public et les contraintes sanitaires. Tu as battu un record de durée dans ce département, tu as pour les Vauclusiens un attachement voire une affection réelle. A toi et ta famille, bonne installation en Essonne. Violaine Démaret (actuelle préfette des Alpes-de-Haute-Provence) te succèdera en août, ce sera un défi. Bon vent, tu vas nous manquer, mon cher Bertrand. »

« Quant aux Vauclusiens c'est quand ils chassent en meute qu'ils sont terriblement efficaces. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Après cet hommage très appuyé « à un très grand préfet », c'est au tour de Bertrand Gaume de prendre la parole. « Voici l'heure de tourner la page, de boucler la boucle, de tirer sa révérence. Et pour la première fois dans l'histoire du Vaucluse, c'est une femme qui va arriver, Violaine Démaret, une grande professionnelle qui a le sens des relations humaines, vous verrez tous que vous ne serez pas surpris négativement. Merci d'être venus pour ce moment de partage à l'ombre des platanes. Le temps file depuis l'arrêté paru au journal officiel de ma nomination dans l'Essonne le 20 juillet, tout s'accélère. »
Paraphrasant Gérard de Nerval, il évoque « Le soleil cendré de la mélancolie, le Vaucluse sublimé par le soleil, cette terre de la vallée clause, la puissance du Ventoux, la finesse des Dentelles de Montmirail, la beauté fragile de Fontaine de Vaucluse, la Combe de Lourmarin, la force du Rhône, la fougue de la Durance. Et le mistral, ce don du ciel anti-fongique, ambivalent, lui qui réchauffe l'été mais attise l'incendie, lui qui chasse les nuages l'hiver mais qui en même temps glace. Le Vaucluse avec ses paysages, ses festivals et son patrimoine est beau, sublime, mais il peut aussi être âpre. Quant aux Vauclusiens c'est quand ils chassent en meute, qu'ils sont ni de gauche, ni de droite qu'ils sont terriblement efficaces. »

Marqué par la mort d'Eric Masson et les gilets jaunes

Il poursuit en évoquant les rôles constitutionnels du préfet : l'ordre public, la sécurité des biens et des personnes passablement menacés lors de la crise des gilets jaunes qui a duré plus de 2 ans. « Il y en a eu des manifs, des samedis, des week-ends, des anti-vax, des anti-pass. Nous avons agi collectivement. Il n'y a pas eu de casse de vitrines, de pillages de magasins dans les rues d'Avignon. »
Pour cela il a tenu des réunions hebdomadaires le jeudi, avec Michel Gontard, alors premier adjoint à la Ville d'Avignon, Michel Maridet, directeur général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse et Claude Tumimo représentant les commerçants avignonnais pour, en fonction du parcours des manifestations, anticiper, enlever les poubelles sur le trajet pour qu'elles ne se transforment pas en projectiles, éventuellement baisser les rideaux de fer des commerces une heure, le temps du passage des gilets jaunes. Moment d'émotion avec des sanglots dans la voix, quand Bertrand Gaume a évoqué la mort du policier Eric Masson le 5 mai 2021, d'autant plus que son papa était présent dans l'auditoire, à Chabran lors de son départ. « C'est un souvenir qui ne m'a pas laissé indemne. Il ne s'effacera jamais de ma mémoire. » Le préfet a aussi évoqué le 1er décembre 2018, le jour à Paris du pillage de l'Arc de Triomphe, du bas-relief fracassé, de la tombe du soldat inconnu piétinée. Et des 2 500 ou 3 000 manifestants avignonnais qui, dans un premier temps ont forcé les grilles du site de Chabran avant de revenir en centre-ville et de s'en prendre à sa résidence privée où se trouvaient sa femme, ses enfants et leurs grands-parents. « Je comprends les mouvements sociaux mais en aucun cas, ils ne doivent porter atteinte à l'intégrité des personnes, c'est inacceptable. Heureusement le groupe de police auquel d'ailleurs appartenait Eric Masson a agi avec une fermeté et une rigueur remarquables. Quand la mort frappe un policier, cela nous interpelle collectivement, cela nous oblige à lutter 24h sur 24, sans rien lâcher. » Il a également rendu hommage aux gendarmes et aux pompiers, les 500 professionnels et les 1 800 volontaires : « Il est fondamental de débroussailler autour de sa maison. L'an dernier 950 hectares sont partis en fumée au pied des Dentelles, il faut faire de la pédagogie, développer la culture du risque, ne céder ni à la paranoïa ni à la psychose, expliquer dans les écoles, les collèges, les lotissements, les communes, associer la Croix-Rouge et la Protection Civile. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Le préfet de Vaucluse en compagnie du préfet de région (à gauche avec la cravate rouge).

« Le service public c'est le patrimoine de ceux qui n'ont rien. »

Bertrand Gaume est aussi revenu sur « Les difficultés sociales du Vaucluse, la pauvreté, la délinquance, les trafics de stups qui gangrènent la société, mais il n'y a pas de fatalité. Le service public c'est le patrimoine de ceux qui n'ont rien. Ceux qui ont les moyens vivent dans des maisons sécurisées. Si tous les acteurs publics et privés travaillent main dans la main, comme on commence à le faire par l'emploi et l'insertion avec le Département, la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, les Chambres consulaires et les syndicats, il y a des résultats. Force Emploique nous avons créée il y a 3 ans, c'est un outil de formation qui marche. Le chômage en Vaucluse était supérieur de 3 points à la moyenne nationale, nous avons réussi à le réduire de 0,9 point, soit plus d'un tiers. »

Quand on s'intéresse à l'économie en Vaucluse, on en vient évidemment à l'agriculture. A la question : »Vous semblez avoir une empathie, une affection particulière pour les agriculteurs, avez-vous eu un grand père paysan ? », la réponse fuse : « Familialement, le grand-père de ma mère, était agriculteur dans le Bourbonnais, les grands-parents de mon père aussi, et mon grand-père, dans sa jeunesse, tuait le cochon en Auvergne pour les grandes familles et il était rémunéré avec les pièces les moins nobles du porc. Donc ça me touche. Leur métier est essentiel, ils nous nourrissent. Si on ne veut pas importer de fruits et légumes il faut absolument promouvoir l'agriculture française. Avec les lois 'Egalim 1 et 2', les relations entre les producteurs, les intermédiaires, les industriels et les distributeurs se sont améliorées, mais dans les négociations commerciales il n'y a que 5 centrales d'achats face aux millions d'agriculteurs. Donc il faut organiser les filières pour peser davantage. Dans le Vaucluse c'est ce que nous avons fait pour le raisin de table avec René Reynard, avec la cerise autour de Venasque. Pour la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

fraise de Carpentras, la confrérie va devenir une organisation de producteurs pour mieux se défendre. Il faut aussi rappeler que grâce au député communiste auvergnat, André Chasseigne une loi a été votée à l'unanimité qui garantit les retraites agricoles à tous, y compris les conjointes des paysans qui avant n'en n'avaient pas. Le bien-être sera au cœur de groupes de travail dès la rentrée à la MSA Alpes-Méditerranée pour un suivi psychologique, social et physique des agriculteurs qui parfois se suicident ou s'empoisonnent petit à petit à cause des pesticides. Il faut rendre le traitement phytosanitaire plus efficace contre les nuisibles mais moins nocif pour l'homme. C'est d'ailleurs le sens du projet d'usine qui va s'implanter au Thor et bénéficiera de la plus grosse subvention de la région (6M€). Son nom : Antofénol, un procédé inventé par une chercheuse vauclusienne, Fanny Rolet, qui permettra de remplacer les pesticides chimiques par des extraits végétaux, à terme 220 emplois seront créés sur le site.

« Confluences verra bien le jour. »

Autre secteur en voie de développement, le projet 'Confluences' en Courtine. « Il concerne un fleuve, le Rhône et une rivière, la Durance, donc 2 PPRI (Plans de prévention des risques d'inondations). Avec des travaux de confortement de la Digue de Bonpas pour la réhausser ainsi que la digue du Rhône. Ils sont financés, lancés avec la labellisation RAR (Résistance à l'aléa de référence), en l'occurrence une crûe millénale de 6 500m3 par seconde. Dès cet automne, on va d'ailleurs drainer le lit de la Durance pour lui donner une forme plus linéaire. Confluences verra bien le jour, des constructions seront faites avec des systèmes de refuges ».

Les déserts médicaux aussi sont une préoccupation pour la population du Vaucluse. Dominique Santoni, la présidente de l'exécutif l'a bien identifiée qui a lancé un appel dans la presse nationale : « Devenez médecin salarié en Vaucluse » et financé 8 emplois pour mailler le territoire. Ce que comprend Bertrand Gaume : « Nous vivons en France dans un système de liberté d'installation des médecins, on ne peut les obliger à rien, on peut simplement les inciter. Du coup, les collectivités locales s'daptent à la mutation de la société. Les anciens médecins de famille qu'on réveilllait la nuit, qu'on dérangeait le week-end, c'est fini, ils ont pris leur retraite. Les jeunes qui leur succèdent préfèrent travailler différemment. Du coup, certains maires ont créé des Maisons de la Santé dans leur commune. Dans le Vaucluse, on a innové avec les CPTS (Comités professionnels territoriaux de santé), il y en a un à la Cove un autre dans le Luberon et c'est un bon exemple. Médecins, infirmiers travaillent ensemble, font leurs tableaux de service et organisent leurs permanences de soins pour leur patientèle. »

Le regret de la LEO

Un serpent de mer que Bertrand Gaume aurait bien aimé régler avant de nous quitter : la LEO (Liaison est-ouest) d'Avignon. « A l'époque de la création du TGV-Med, le territoire a su se mobiliser. Pas question de traverser les vignes des Côtes du Rhône et de Châteauneuf-du-Pape. (Guy Penne, un sénateur socialiste, par ailleurs vigneron et ami du Président François Mitterrand a su taper du poing sur la table et se faire entendre). Du coup le parcours fait un coude côté Gard avant de revenir vers Avignon. Si on

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

avait fait la même chose pour la route, en 1987, le problème aurait été réglé. Pour ma part j'aurais rêvé d'aboutir avant de vous quitter… Hélas, les riverains des HLM de la Rocade Charles de Gaulle subissent 60 000 véhicules par jour, dont 5 000 poids-lourds qui passent sous leurs fenêtres et polluent l'air. C'est un problème de santé publique il est donc essentiel de le régler, mais on ne peut pas supprimer les camions qui livrent ce dont nous avons besoin, il faut donc agir en bonne intelligence. Je me suis battu pendant des mois auprès du Préfet de Région, Christophe Mirmant et de Vinci Autoroutes, pour que la complétude de l'échangeur A7-A9 soit faite. Des études sont en cours, mais il faut concilier les contraires puisqu'on continue à acheter sur internet, les livreurs doivent apporter les colis à destination, donc continuer à traverser Avignon. »

« Le projet 'Grande Provence'. C'était une excellente idée. »

Le territoire du 'Bassin de vie' d'Avignon est aussi un enjeu majeur puisqu'il concerne deux régions (Provence Alpes Côte d'Azur d'un côté et Occitanie de l'autre) mais aussi trois départements (Vaucluse, Gard et Bouches du Rhône). « Notre agglomération d'Avignon souffre, c'est elle qui accueille la majorité des logements sociaux quand la richesse fiscale est ailleurs (Villeneuve-lès-Avignon, le plus riche canton gardois sur l'autre rive du Rhône), explique le Préfet de Vaucluse. Je salue le travail de Jean-Marc Roubaud (ancien président du Grand Avignon) et celui du regretté Jean-François Césarini, député de Vaucluse emporté par le cancer qui avaient élaboré le projet 'Grande Provence'. C'était une excellente idée , une vision qui concernait le bassin de vie de milliers de familles qui n'ont pas la même carte scolaire pour leurs enfants selon qu'ils sont scolarisés sur une berge ou l'autre du Rhône, dont les horaires des transports en commun ne sont pas non plus coordonnés, l'hôpital d'Avignon reçoit des malades gardois qui ajoutent à la pression des urgences. Or il n'a reçu aucune subvention d'Occitanie, idem pour le Pont de l'Europe qui était fissuré, il a été rénové et sécurisé, ce qui a coûté cher, mais uniquement aux frais des contribuables Vauclusiens, pas aux Gardois qui travaillent côté Cité des Papes et le franchissent matin et soir. »

Rassurer, agir, dialoguer, innover, accompagner

Avant de nous quitter le préfet nous a aussi confié « La manière d'exercer mon métier est très humaine, donc chaque fois que je quitte une préfecture, je laisse des bouts de moi, mais je reçois beaucoup en échange, comme je l'ai vécu mercredi à Chabran avec tous ces Vauclusiens qui me disaient merci pour ce que vous avez fait pour nous, on va vous regretter. C'est la vie, je reviendra discrètement revoir ceux avec lesquels j'ai tissé des liens indéfectibles. »

La semaine prochaine, il devra remplir le coffre de sa voiture de tous les cartons et coffrets de vins de Vacqueyras, Cairanne, Châteauneuf, Sablet, Roaix, Sainte-Cécile que lui ont offerts les vignerons ainsi que sécateur électrique fabriqué par le groupe Pelenc de Pertuis. « Je m'en servirai dans le jardin de ma maison en Normandie, pour tailler les arbres que j'ai plantés au fil du temps, les pommiers, noyers, acacias et saules et je penserai à eux. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Bertrand Gaume était arrivé chez nous en mai 2018 après le passage-éclair d'un autre préfet qui avait inquiété la plupart des élus locaux mais, heureusement, n'était resté que 9 mois. Pendant 4 ans Bertrand Gaume a su rassurer, agir, dialoguer, innover, accompagner les Vauclusiens qui étaient nombreux à avoir les yeux rougis par la peine de le voir partir mercredi. Heureusement la rumeur sur la future préfète de Vaucluse est positive. Violaine Démaret bénéficie d'un grand capital de sympathie et de confiance. Le 23 août elle arrivera à Avignon quand Bertrand Gaume débarquera à Evry-Courcouronnes.